

Expédition de l'original  
le 10 mai 1789

3  
88

Extrait des titres  
Produits au Cabinet des Ordres du Roi  
~~le 10 mai 1789~~ par  
Marc-Antoine Guillaume Du Puy.

Généalogie de la famille subsistante du Puy-Montbrun

---

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Extraits des titres produits par Marc Antoine Guillaume,  
dit le vicomte du Puy-Melgueil

Département des manuscrits

Fonds Chérin 165      Dossier PUY 3341

Comme  
d'au lieu de Guisla.



## Premiers Individus connus.

Pierre-Raymond du Puy, lequel possédait des Domaines fort étendus dans la partie méridionale du Diocèse de Toulouse, et étoit mort <sup>à</sup> avant l'année 1110. Il fut pour femme Adèle, fille de Pierre, Comte de Melquin et de Substantion, et de la Princesse Almodis de Toulouse, Belle-fleur de Guillaume, Seigneur en partie de Montpeller, et Cousin germain de Bertrand, Comte de Toulouse, et des Comtes de Barcelone et d'Auvergne. ~~Il eut pour fils~~ <sup>Il eut pour</sup> fils unique Guillaume, dont on va parler ci-après. Il eut pour frère Amelien, alias Amelien-Raymond du Puy, lequel étoit abbé d'Albi vers l'an 1101, <sup>na fut</sup> ensuite ~~évêque~~ <sup>évêque</sup> de Toulouse, et mourut vers 1140. Il eut pour contemporains Roger du Puy, l'un des seigneurs du Comté de Cascajonne, vivant en 1124, Bernard du Puy, Moine du Prieuré de Draguac en 1122, et Raymond du Puy, lequel fonda en Gerard, premier Maître de l'ordre des hospitaliers de S<sup>t</sup>. Jean de Jérusalem, vers l'an 1121. fut premier Grand maître maître du même ordre, et mourut vers l'an 1160. âgé de plus de 80. ans.

Guillaume du Puy, <sup>qui</sup> lequel est connu par l'acte de réunion que fit l'an 1110. Amelien du Puy, Evêque de Toulouse, son oncle, de l'Église de S<sup>t</sup>. Colomban au Monastère de S<sup>t</sup>. Pierre de Cluny, dans lequel il en dit que sa père et mère, en rendant d'eux par un mouvement tous les biens qu'ils avoient de cette Église,

l'avoient voué à ce monastère de son enfance, pour y  
faire profession.

On trouve ensuite 4. Sujets du nom de Du Suy,  
vivans dans le même tems.

1. Amat Du Suy, lequel est nommé en tête de  
plusieurs témoins, qui assistèrent au mariage d'une fille  
de la Maison d'Arthemas, en Albigeois, l'an 1150.

2. B. Du Suy, lequel fut témoin d'un traité de  
paix conclue entre Alphonse, Comte de Toulouse,  
et Roger, Vicomte de Cascajonne, en 1153.

3. Pierre Du Suy, lequel souscrivit un acte  
touchant l'exécution du testament de Roger, Comte de  
Cascajonne, de Narbon et d'Alby en 1151; et assista  
avec Roger-Bernard, Comte de Soisy, à un hommage  
rendu à R. Trincavel l'an 1160.

4. Auctier Du Suy, lequel fut présent à un  
accord passé entre Emericquid et Raymond Trincavel  
en 1151.

Cinq autres Sujets du même nom paroissent  
ensuite vivans également dans le même tems.

1. Raymond Du Suy, lequel assista comme  
témoin à un acte passé en 1163, entre Roger-Bernard,  
Comte de Soisy, Raymond Amelin et Raymond Starat,  
au sujet d'une différend survenu entre eux pour le château  
de Casalb; et fut présent à une donation faite à l'abbaye  
de Bonnecombe près d'Alby en 1168.

2. Rispert Du Suy, lequel attesta par serment, avec

plusieurs autres, avec le roi de Sicile au testament  
d'Ernestinde, Comte de Melguil, se rapporte à la  
publication qui en fut faite en 1176.

3. Mulfred ~~admiral~~ du Roy, lequel fut présent  
à une donation faite à l'abbaye de Candit en  
albigion l'an 1177.

4. Vital du Roy, lequel fut aussi présent à la  
même donation ~~comme en un autre manuscrit~~.

5. Armand du Roy, lequel étoit Duc de  
Raymond-Roger, Comte de foix, en 1186.

On ignore les degrés de parenté qui lient ces  
Sujets soit entr'eux, soit avec les Sujets précédents, soit  
avec ceux qui suivent.

### 1<sup>er</sup> Degré.

Ruques du Roy, ch.<sup>er</sup> apista comme ténor  
à une hundredy rendu par Guillaume, Seigneur de Montpellier,  
à Raymond, C<sup>te</sup> de Melguil, au mois de mars 1190 (1190)  
~~photographe~~  
Femme, N...

1. Tons-Bernard du Roy, ch.<sup>er</sup> qui rést.
2. Sicard du Roy, ch.<sup>er</sup> lequel presta serment de fidélité  
en 1243 avec Raymond, son Frère, et les autres Barons,  
Seign<sup>rs</sup> et habitants de l'Albigion et du Toulousain,
3. Raymond du Roy, ch.<sup>er</sup> de Castellnaudary, lequel  
presta le même serment et jura à Agnorsy, son frere,  
dans un accord sur partage qu'ils firent avec  
Guillaume, leur oncle, le 6. des Calends de Mars  
1267.
4. Armeroy du Roy, ch.<sup>er</sup> de Castellnaudary, lequel

papa l'accord dont on vient de parler.

△

## II.

Pons-Bernard du Suy, 1.<sup>er</sup> du nom, chevalier, de la ville d'Alby, étoit fere et donné de l'Eglise St. Etienne lors ~~de~~<sup>de</sup> donation qui lui fit en 1216. Guillaume, Evêque d'Alby, ~~de~~<sup>des</sup> diocèse de L'Élyse de Cahors; eut de même Evêque une autre donation le 10. de Calendes de juillet 1227; lui fit hommage, conjointement avec plusieurs autres, la ville de La St. Pierre es lieux 1229. du château et de la vallée de monestier, ainsi que des villes, châteaux, bastides et fortresses en dépendantes, qu'ils tenoient en fief dudit seigneur Evêque et que leurs pères avoient tenus des Evêques d'Alby, sous g.<sup>te</sup> de cens; et fut condescendu à titre de leur perpétuel. ~~de~~<sup>de</sup> temps parts des diocèses de Cahors et de ~~de~~<sup>de</sup> fief de Cahors le 11. des ides de juillet 1232.

Femme, Pierre.

Guillaume du Suy, chevalier, qui continue la justice.

△

## III.

Guillaume du Suy, chevalier, de la ville d'Alby, donna trois justices, savoir la première le 6. de Calendes de janvier 1258 ~~(ou 1259)~~ de la terre d'Alby, la seconde de la moitié du manoir de la ville au mois de mai 1251, et la troisième de la moitié du manoir d'Alby le 18. de Calendes de juillet 1254, à la charge de divers redevances et de divers autres devoirs jusqu'à temps accoutumés, après comme tenu par plusieurs autres, de l'année 1258. concernant les vicomtes de La Roche, les seign.<sup>rs</sup> de Cahors et autres; <sup>financière</sup> le 9. de Calendes de juin 1263. à l'église St. Etienne d'Alby; ~~le 11. de Calendes de juillet 1263.~~

~~de la main d'Anglais en la prison St Louis, qui teneur de~~  
~~lettres de son père et de son grand-père avant les années~~  
~~tenues de son père, sicut abbas, par lettres de l'Inquisition de la Soie en~~  
~~France du 2. du mois de mai 1264. de la prison que son père avoit~~  
~~eue pour crime d'hérésie, et à laquelle il avoit joints~~  
~~faits de son vivant, moyennant diverses sommes qu'il paya;~~  
~~partagea le 6. des Calendes de mai 1267 (ou 1268) avec~~  
~~Agnes et Hugues de la Soie, ses oncles, Paternels, les biens qu'ils~~  
~~possédoient par indivis dans les territoires d'Alby et de Lautrec~~  
~~le diocèse de Toulouse, la jurisdiction de Lombes et autours~~  
~~lieux, et assista comme témoin avec M<sup>re</sup> R. de la Soie, Juge~~  
~~de Morret, Chevalier, et un Accord passé entre les Vicomtes~~  
~~de Lautrec et Philippe II. de Montfort, Seigneur de Caillac,~~  
~~en l'année 1268.~~

Femme noble Souveraine, mariée de  
 avant l'année 1265.

1. Pons-Bernard de la Soie, Damoiseau, qui  
 fut.
2. Armat de la Soie, Damoiseau, lequel fit hommage le  
 2. des Calendes de Janvier 1276. d'office qui teneur, et que  
 son père et son grand-père avoient tenu de l'Evêque  
 d'Alby dans les Châteaux, vallées et appartenances de  
 Montfort, renouva le 6. des Calendes de Septembre 1277.  
 en faveur d'icel. Evêque, aux terres qui avoient été  
 données à Pons-Bernard de la Soie, son ayeul, dans le  
 Château de Grand lieu, et dans les Demeures des lieux  
 de St. Genès et de St. Jansens de Cahors, ~~et dans~~  
~~les lieux de Cahors, et dans les lieux de Maillan, par~~  
~~une vente <sup>de son père</sup> le 17. des Calendes d'Avril~~  
~~1286, et est revenue avec lui dans un fief féodal~~  
~~fait par l'Evêque d'Alby le 8. du mois de mai 1293.~~

~~Receives et de la jouissance de la vicairie vendue a  
conjunctement.~~

Summe, Marguerite.

~~Pons, alias Pons-Bernard du Suy, Damoiseau, avec son  
frère~~ IV.

X

PONS, alias Pons-Bernard du Suy,

II.<sup>o</sup> du nom, Damoiseau, ceda a B. Evêque d'Alby, le  
14. des Calendes de janvier 1277, conjunctement avec Amats, son  
frère, et son le-muetivement de sa femme, les dîmes de  
Cugyha et de S.<sup>te</sup> Genis-de-Maidon; <sup>sa femme</sup> conjointement  
avec sa dite femme et <sup>son</sup> ~~frère~~ <sup>Amats, son</sup> ~~frère~~, le 17. des Calendes d'Avril  
1286; est nommé avec ~~son~~ <sup>lui</sup> dans les titres féodal  
et d'un nom; est employé comme Capitaine de Arbalétriers,  
tant à la suite de Pierre d'Aragon, dans un Rolle de  
Chevaliers, Damoiseaux, Capitaines d'Arbalétriers, et autres  
gens de guerre, passant dans l'armée d'Arroy en Gascoigne en  
l'année 1296; et donna une investiture le 10. des Calendes  
de janvier 1310.

Femme, Guide ou Guionne Adhemar.

PONS du Suy, Damoiseau, qui continue la  
postérité.

V.

PONS du Suy, I.<sup>o</sup> du nom, Damoiseau, de  
la Bastide de Montfort, cewoda le 12. des Calendes de février  
1318. l'investiture de deux pieces de terre, situées dans le  
dîme de S.<sup>te</sup> Barthelémy de S.<sup>te</sup> Amour; donna à Beil  
l'investiture par acte de 1330. le mar de S.<sup>te</sup> Liqne; et  
consentit un parol bial le 15. de l'entrée du mois de mai 1357.

Femme, Alixe de la Blouquette.

Déodat du Suy, Damoiseau qui suit.



2. Sibille du Suy, mariée avec noble Hugues (de) Montaut, Damoiseau.

## VI.

Déodat du Suy, Damoiseau, de la Bastide, confutit tout pour lui que pour son père, un bail Emphytéotique le 15. de l'autre du mois de mai 1357; Neut quittance d'une femme de 400. florins. Vor pour la dot de sa femme le 25. juillet 1373; fit son testament le 20. juin 1394; et ne vivoit plus le 15. juillet 1397.

emme, noble Helis de Lescure.

1. Pons du Suy, qui continue la postérité.
2. Arnaud <sup>du Suy</sup> lequel papa un accord avec son frère aîné le 10. juillet 1397.
3. Raymonde du Suy, mariée avec noble homme Roger de Rochefort.
4. Arnaude du Suy, mariée avec noble homme Guillaume de Borbignis.
5. Guion du Suy, mariée avec noble Galthard de Naragne.

## VII.

Pons du Suy, II. du nom, fig. de Caynar, en Albigeois, du Gué, des Soal, vidier, S. germain et laupreault, papa un accord avec Arnaud, son frère aîné, le 10. juillet 1397; Neut ~~la~~ donation que lui fit Noble Endre de la Roque, Dame de Villeneuve les Vabres, sa tante le 21. août 1426, et le délaissement a lui consenti de la Borie du Gué le 28. janvier 1439; confirma deux contrats de vente d'héritage le 6. d'embre 1455; et testa le 8. <sup>de</sup> 1456.

emme, noble Catherine de Lannuati.

1. Raymond du Suy, Damiocan, dont on va parler.
2. Guy du Suy, Louis, seigneur du Guy, lequel <sup>avait</sup> épousa noble Antoinette de Lautrec, et mourut sans postérité.
3. Antoine du Suy, dont on ignore le sort.
4. autre Antoine du Suy, lequel embrassa l'Etat ecclésiastique.
5. Jeanne du Suy, mariée avec noble Breugnot Galun.
6. Flore du Suy, mariée avec noble Bertrand Soubiran, seign. de Braspar.
7. Bertrande du Suy, mariée avec noble Pierre Alric.
8. Bernard du Suy, dont la descendance est inconnue.
- 9-10 <sup>ou Agnes</sup> Cécile du Suy, Religieuse à St. Pierre de la ~~sa~~ <sup>Salvetat</sup>.

### Enfant naturel.

Antoine, lequel fut légataire de So. mourant d'or par le testament de son père du 6. 9<sup>me</sup> 1656.

## VIII.

Raymond du Suy, Damiocan, seign. de Cagulier, en Albigeois, statifia par son contrat de mariage de son père d'un contrat de mariage le 2. 10. 1655, fut institué héritier universel par le testament <sup>de son père</sup> de son père, du 8. 10. 1656, et fit une donation le dernier 8. 10. 1655.

emme, N. . . . .

1. Guy du Suy, Louis, qui continue la postérité.



contrat du dernier juin  
li.

4. Cécile du Suy, mariée avec noble françois de Beaupré.  
5. Anne du Suy, mariée avec noble Gabriel de Montfieur,  
seigneur Baron dud. lieu et de Trespinck, par contrat du 13.  
février 1549.

### Branche des Seigneurs du Colombier.

IX. X de 17 quier IX

l'ami de Guy du Suy, l'ami  
de Cayahac et le seigneur  
de Caramonp et de noble fleur  
de Caragha, les parents femmes,

**Paul** du Suy, Seigneur de Caramonp, au  
Diocèse d'Alby, eut la quittance de dot que lui consentit  
Antoinette de Saur, le 19. janvier 1539; après le contrat  
de mariage de Cécile et Anne, les autres sans. fit une  
acquisition le 15. mai 1563; et testa le 18. février 1568.

Femme, D<sup>lle</sup> Catherine de S<sup>t</sup>. Maurice,  
fille de noble Pierre de S<sup>t</sup>. Maurice, seigneur, seigneur de  
Coudol, la Coste, le Roque, et la Chapelle-Chapuis,  
marche par contrat  
du 9. février 1568.

1. François du Suy, dont le sort est inconnu.
2. Sébastien du Suy, qui continue la postérité.
3. Raymond du Suy; dont on ignore la destinée
4. Jean du Suy, Religieux.
5. Anne du Suy, mariée avec noble <sup>françois</sup> Gabriel de la  
Gabriolle, lig. d. Soule.

X.

**Sébastien** du Suy, lig. d. Caramonp et de  
Cayahac, obtint deux arrêts du Parlement de Toulouse le 13. X.  
1600 et 1<sup>er</sup> juillet 1609; par son accord le 12. mai 1606; et fit  
son testament le 19. août 1618.

Femme, D<sup>lle</sup> Blanche du Chaylar du Colombier,

18  
fille de noble Antoine du Chuylas, dit freres  
Soloubier

1. J. P. du <sup>ndu</sup> Sui, seig<sup>r</sup> de Cagnac, lequel forma une alliance  
avec D<sup>lle</sup> Anne de Soubiran, fille de Noble J<sup>h</sup>  
chad<sup>e</sup> de Soubiran, seig<sup>r</sup> d'Arifat, avant le 1<sup>er</sup> août  
1632. ~~ce mariage~~ On ignore sa postérité.
2. Guy du Sui, lequel étoit chevalier son profit de  
d'ordre de malte le 29. août 1616, et étoit marié avec D<sup>lle</sup>  
Isabeau de Salamargue le 20. 8<sup>bre</sup> 1633. ~~ce mariage~~ sa  
postérité est également inconnue.
3. Antoine du Sui, qui suit.
4. Sébastien du Sui, lequel étoit mort sans enfants ~~avec~~  
avant le 1<sup>er</sup> août 1632.
5. Paul du Sui, lequel ~~est mort~~ <sup>est mort</sup> ~~avant~~ <sup>avant</sup> le 19. août 1618  
~~et n'a point~~ <sup>est mort</sup> ~~de~~ <sup>de</sup> ~~postérité~~ <sup>qu'un</sup> fils naturel nommé Paul.
6. Isabeau du Sui, mariée avec noble Jean Rupi- de  
la Bastide - Mont fort.
7. Anne du Sui, Religieuse à l'abbaye de la  
ville d'Alby.

## XI.

Antoine du Sui, Seigneur de la Bastide -

- Cagnac, transigea avec Jean, son frere, le 16. janvier 1633,  
l'excepta un acte de substitution en faveur de Guy, avec son frere,  
le 20. 8<sup>bre</sup> de la même année, et fut maintenu en sa noblesse par  
jugement de M. de Bezeaux, Intendant de Languedoc, du 26. 9<sup>bre</sup> 1664;  
et ne vivait plus lors d'une donation faite par sa veuve le 24.  
8<sup>bre</sup> 1671.

femme, D<sup>lle</sup> Marie de Mathianer, fille de  
noble Jacques de Mathianer, Capitaine, et de D<sup>lle</sup>  
Catherine Deljuch, mariée par contrat du 16. janvier  
1634.





servait en qualité de Gard. du Corps du Roi, lorsqu'il vint à la  
 bataille d'Ettinghen en 1763 en camp de Sabre, <sup>indépendant</sup> ~~à la tête~~ <sup>à la tête</sup> qui  
 le mit hors d'état de continuer son service, suivant deux  
 certificats des D. 8<sup>es</sup> d'été même année et 26. Décembre 1765. Il  
 fit une transaction le 16. juin 1767; par une promotion le  
 26. 2<sup>de</sup> 1775; et après un contrat de mariage de ~~Paris~~ <sup>Paris</sup> ~~le 11. 2<sup>de</sup> 1777.~~  
~~le 11. 2<sup>de</sup> 1777.~~

Femme, D<sup>lle</sup> Marie-Elizabeth d'Arzac,  
 fille de M<sup>re</sup> Guion d'Arzac, fils de la Greze,  
 Combaulan et autres places, et de D<sup>e</sup> Marie de la  
 Roque-Peyronnet; mariée par contrat du 19. février  
 1765.

Alexandre-Victor du Roy, <sup>qui continue la</sup>  
<sup>postérité.</sup>

XV.

Alexandre-Victor du Roy - de la

Goussier, alias de la Bastide, est Chevalier de Raymond,  
 Seigneur du Colombis, Maréchal des Logis, puis Lieutenant  
 son Régiment de Carabiniers, a été baptisé le 16. juin 1768; a  
 reçu une promotion le 26. 2<sup>de</sup> 1775. a fait faire conjointement  
 avec M<sup>re</sup> Marc-Antoine-Guillaume du Roy, ch<sup>re</sup> Seigneur de  
 la Bourgnette, et M<sup>re</sup> Jean-Pierre du Roy, ch<sup>re</sup> fils de Roux,  
 les crosses, la vérification d'un ancien-Testament des Actes de  
 leur famille par procès verbal du 7. avril 1785, a passé  
 conjointement <sup>ici joint</sup>  
 promotion <sup>ici joint</sup> le 26. d'octobre 1785, et a été lui  
 même promotion le 23. juillet 1786.

Femme, D<sup>lle</sup> Charlotte de Boucard,  
 fille de M<sup>re</sup> Jean-Antoine de Boucard, fils de  
 Boucard, et de D<sup>e</sup> Antoinette Delmar; mariée par  
 contrat du 11. 2<sup>de</sup> 1777.

Arge-Jean-Antoine-Victor-Déodat



du Roy, lequel est né le 28. 8. 1781, et a été baptisé  
le lendemain dans l'église de St. Barthelémy de Jabon,  
annexé de la paroisse de Villefranche d'Albigois.

## Branche des Seigneurs de La Riverolle.

**IX.**  
**PIERRE** du Roy, Sieur, Commandant de figures,  
second Fils ~~du Roy~~ du Roy, Sieur, Seigneur de Capthac et  
Co-Seigneur de Caranoup, dont on vient de parler, et frère puîné  
jeunein de Noble Paul du Roy, Sieur de Caranoup, auteur de la  
branche aînée que les uns d'Arantz, et de Noble Flore de  
Saragaha, sa seconde femme, fut légitime-particulier par le  
testament de son père du 25. 7. 1554, dont une copie est en  
trousses les 4. juin 1563. et 25. 9. 1569, et testa le 2. mars  
1578.

Femme, noble Paule de Dufort, D. fille  
de Noble Raymond de Dufort, Sieur Sieur de  
montbel et de Villette, et de Noble D. Lucie de  
Auchepot, marié par contrat du 24. 9. 1556.

1. **Seraucel** du Roy, Sieur, lequel fut successivement  
Capitaine du Château de Bungy sous le Marquis  
de Noyon en 1615, Lieutenant ordinaire de l'Artillerie  
de France en 1616. Capitaine des Gardes du C. de Sival,  
Gouverneur de Quercy en 1624, et Gouverneur  
d'Auzon en 1630.
  2. **Jérémie** du Roy, qui vint.
3. ~~ou de~~ <sup>et d'Almye</sup> **Judith** du Roy } qui lui eût été morte sans alliance.  
4. ~~Almye du Roy~~

**X.**  
**Jérémie** du Roy, Docteur en Droits, Con. de

Avi es son Juge de Villelongue au Siege de Bayeux,   
 Accusé un transport de biens qui lui fit Samuel, son frere ainé   
 le 29. mars 1599; fut député avec les. de Liffon, des villes   
 de Caen et de Bayeux, pour assister au traité qui fut   
 conclu à Brugges entre les Catholiques et les Protestans le   
 26. juin 1621. Neut quittant le 17. 8. 1626, ce fut son   
 testament le 27. febr. 1626.

Femme, D<sup>lle</sup> Marie de Notulp, fille de   
 noble Abel de Notulp, seig. de la desoyes et de   
 Jaquette, ex D<sup>lle</sup> Jeanne de Tesson, marié par   
 contrat le 23. 4. 1602.

- 1 Samuel du Roy, qui continue la postérité.
  - 2 David du Roy, Laine, auteur de la Branche <sup>de son</sup>   
 la désignation du Sieg<sup>e</sup> de Tons, laquelle sera cy après   
 révoquée.
  - 3 Abel du Roy, dont on ignore la descendance
- b. 5 ce 6 <sup>Marquise et Jeanne du Roy, dont les noms   
 inconnus</sup>   
~~5 Marguerite du Roy, dont les noms inconnus.   
 6 Jeanne du Roy.~~

XI.

Samuel du Roy, Laine de la Broquerie,   
 Docteur et Avocat en la Cour du Parlement de Toulon, fut   
 institué héritier universel par le testament d'Isongère de 27. 7.   
 1628; Aussy un transport qui lui consentit noble Samuel du Roy,   
 Laine, son oncle, le 10. avril 1661. obtint des lettres de justice en   
 son Chanc<sup>e</sup> de Liffon de Caen le 28. 8. 1666, ce mariage   
 avant le 10. fevris 1664.

Femme, D<sup>lle</sup> Marie du Roy, fille de M<sup>r</sup>. M<sup>r</sup>.   
 Jean du Roy, Conseiller de la Majesté Lieutenant

primipat en la Cour Royale des villes et Count. de  
Caston, et de D.<sup>lle</sup> Jeanne du Donet; marié par  
contrat du dernier mas 1660.

1. Jean du Roy, dont on ne parle.
2. Louise du Roy, laquelle paroit avoir été mariée,  
mais dont l'alliance est inconnue.
3. Le S.<sup>r</sup> Marice ou Marie du Roy, <sup>jean, et Thonette ou Antoinette.</sup>  
~~le Jeune du Roy.~~ } dont l'esper est  
~~Thonette ou Antoinette du Roy.~~ } inconnu.

### XII.

JEAN du Roy, fils de la Bonquetie, de la  
ville de Baylancous, papa une police civile le 29. g.<sup>bre</sup>  
1666, donna procuration à son femme pour la gestion de ses  
affaires le 22. mas 1675, étant à la ville de justice pour  
Caraponne, où étoit le Régiment de Versus abis rési, dans  
lequel il servoit en qualité d'officier; fut déchargé de la contri-  
bution au ban et assésion de la Province de Languedoc  
le 27. avril suivant pour raison du service qu'il faisoit en son  
Régiment; étoit premier Consul moderne de St. Paul de Cap d'Orp,  
au diocèse de Lézans, lorsqu'il fut député aux Etats de Languedoc  
par délibération des Comtes et Communautés de ce lieu le 1.<sup>er</sup> g.<sup>bre</sup>  
1678, et resta le 5. g.<sup>bre</sup> 1696.

Femme, D.<sup>lle</sup> Madelene de Gineste, fille de  
noble Louis de Gineste, fils d'Appelle, et de D.<sup>lle</sup>  
Marguerite de la Roque; marié par contrat du 10.  
juillet 1664.

1. Philippe du Roy, ~~jeune ou jeune le Roy~~
2. David du Roy, ~~le Roy est également jeune~~  
~~ambassadeur du Roy.~~

- 5. Marc-Antoine du Suy, qui continue la lignée
- 6. Samuel du Suy, dont la destination est inconnue.
- 7. Jeanne du Suy, mariée avec Noble Guy - Aldouin de Chabornat, sieur de Sablilles, lieutenant au Régiment de la Motte, infanterie,
- 8. Marion ou Marie du Suy, dont on ignore le sort.

### XIII.

Marc-Antoine du Suy, sieur de la Roque et de la Bourquette, servoit en qualité de sergent-major dans le Régiment d'infanterie de Bourbon le 27<sup>bre</sup> 1696; contracta un bail à ferme le 6. mai 1695; eut une obligation le 9. 2<sup>bre</sup> de la même année; paya les contributions au bon établissement de la Province de Languedoc des années 1696 et 1697; fut fait aide-major du Régiment de Milice Bourgeoise de Nîmes par commission du mois de 1715; et décida le 18. mars 1733.

Femme, D<sup>lle</sup> Anne du Suy, fille de Noble Jean du Suy, sieur de Tour, et de D<sup>lle</sup> Marion ou Marie de Saunier; mariés par contrat du 17. 9<sup>bre</sup> 1697.

- 1. Antoine du Suy, Docteur en Médecine.
- 2. Louis dit Louis-Joseph du Suy, qui suit.
- 3. Jean - Samuel du Suy, ~~dit~~ <sup>dit</sup> sous-officier l'Etat-Eclairci.
- 4. et 5. Madeline, <sup>dit</sup> ~~dit~~ <sup>dit</sup> dont on ignore le destin.

### XIV.

Louis, dit Louis-Joseph du Suy, sieur de la Rivolle et Co-Signeur de l'Albaide, lieutenant en second au Régiment de Richelieu, infanterie, puis de la

au même Régiment est entré en celui des Armes, ainsi infanterie,  
fit un transport de devis le 8. juin 1735; contracté en bail a ferme le  
10. février 1741, en payant un accord avec les femmes le 28. 8. 1774.

femme, D<sup>lle</sup> Anne-Isabeau, aliée  
Elizabeth, Marchand, fille de St-Antoine  
Marchand, Ancien de la Chambre à St. de la ville  
de Puy laussin, et de D<sup>lle</sup> Marie de Postol; mariée par  
contrat du 12. janvier 1745.

1. Marc-Antoine-Guillaume du Loy, Ch<sup>te</sup>  
Sij. de la Rochelle et de la Bourguette, lequel a  
donné quittance de partie de la dite ~~dit~~ femme le  
9. juillet 1771. a passé un accord avec elle qui  
pour ses p<sup>res</sup> et mises le 28. 8. 1774, a fait  
vérifier conjointement avec M<sup>re</sup> Alexandre-Victor  
du Loy, Ch<sup>te</sup> Sij. du Colombier et M<sup>re</sup> Jean-Baptiste  
du Loy, Ch<sup>te</sup> Sij. du Loup, ses Cousins, un amende d'ap<sup>res</sup>  
des arins, de leur feuille par p<sup>res</sup> et de 7. avril  
1785; ~~avec~~ p<sup>res</sup> p<sup>res</sup> conjointement avec les  
mêmes le 28. du même mois d'avril; et a été admis  
à l'honneur de monter dans le Corps des M<sup>re</sup> Sij.  
et de la prison à la Chapelle.

2. Barthelémy-Guillaume-Louis-Alexandre du Loy,  
Père, Chanoine de Salby, lequel a reçu la p<sup>res</sup> conjointement  
le 28. avril 1785. de ses cousins d'ap<sup>res</sup>.

## Branche des Seigneurs du Loup.

David du Loy, <sup>X</sup> Louis, Seigneur de Loup,  
Capitaine d'infanterie, puis gentilhomme ordinaire de la  
Chambre du Roi, second fils de Noble Jérôme du Loy,  
continuateur de la seconde branche, de son oncle d'ap<sup>res</sup>,  
et de D<sup>lle</sup> Marie de Postol, fit enregistrer le 6. mai 1661. le

Lettres de Gentilh. ord. du Roi que S. M. lui avoit accordés, le 22.  
 X<sup>bre</sup> 1667 en considération des services qu'il lui rendus en S<sup>on</sup> Roy  
 Louis XIII. tant dans les armées d'Italie et de Catalogne que dans les  
 Anglès et universelles dont il avoit été chargé; par son don de  
 provision, le 17. août et le 7<sup>bre</sup> 1668. pour en son nom ses parents  
 devant lui. de Rouen, Commissaires députés par le Roi pour la  
 recherche des fiefs nobles en Languedoc et lui demander en détail  
 quelles représentations des titres justifiés des nobles, attendu qu'il  
 est à Grenoble à la poursuite d'un grand nombre de nobles  
 et à la Chambre de l'Edit; Neveu une lettre de M. de C. de S.  
 d'ignon le 4. mars 1671, pour se rendre auprès de S. M. qui le  
 proposoit de faire un voyage; les moeurs avant le 20. mai 1678.

Femme, D<sup>lle</sup> Paule de Rivene, fille de Noble homme  
 de Rivene, Louis, et de D<sup>lle</sup> Paule de Saller, mariée par  
 contrat du 20. 7<sup>bre</sup> 1664.

1. Jean du Loy, qui vit.
2. Samuel du Loy, lequel servit d'abord en qualité de  
 lieutenant au Régiment du Roi, puis fut Capitaine d'une  
 Compagnie de mousquetaires au Régiment Royal, jureur,  
 par commission du 15. février 1672.
3. Paule du Loy, mariée avec noble Louis de Villeneuve,  
 f<sup>ils</sup> de la Morte.

Et S<sup>on</sup> Marie ou Marie du Loy <sup>... épouse de</sup> dont on ignore le sort.  
~~S<sup>on</sup> Jeanne du Loy~~

## XI.

JEAN du Loy, I<sup>er</sup> Du nom, seigneur de Tour, et  
 deussé-gittant le 16. mai 1675 d'une femme de C<sup>elle</sup> qui avoit  
 payé comme personne de bien noble, par son titre digne d'officier  
 personnel au ban et arrière-ban de la Province de Languedoc; par son  
~~tit~~ ~~union~~ avec sa mère une donation le 20. mai 1678; f<sup>ils</sup>  
 nommé en son lieu d'ordonnement d'ordonnement le 20. juin 1689; fut  
 déchargé par ord<sup>re</sup> du 17. juillet 1693. de son ~~ban~~ contribution au ban  
 et arrière-ban, attendu qu'il a été servi au Régiment de Normandie,

Compensés en la somme faite à ce jour par M. de C. des Broglie de la  
noblesse de Languedoc en faveur pour le service de l'armée de la même  
1696, fut exempté le 14 juin 1697. de la contribution au ban et arrière-  
-ban de la finchamps de Toulouse, attendu son service actuel audit  
arrière-ban sans les Compagnies des Gendarmes de la même finchamps;  
et pour en être de la même somme de Languedoc pendant la  
campagne de 1696.

Femme, D<sup>lle</sup> Marie de Saurier, fille de  
M<sup>r</sup>. Elie de Saurier et de D<sup>lle</sup> Anne Descal.

1. Beau-Paul du Roy, qui fut successivement lieutenant-maire  
et lieutenant au Régiment de Auxelle en 1706 et 1707,  
puis Capitaine en second et Capitaine de Grenadiers au  
Régiment de Richelieu, infanterie, en 1720 et 1733; fut fait  
Chevalier de l'Ordre Royal et militaire de St. Louis, le même année  
1733; et obtint la retraite l'année suivante avec une  
pension de 600<sup>l</sup>.
2. Samuel du Roy, qui continue la postérité.
3. Anne du Roy, mariée avec Noble Marc-Antoine du Roy,  
frère de la Reine de la Bourgogne, son cousin,
4. Louise du Roy, dont on ignore le sort.

### XII

Samuel du Roy, sieur de Bour, nequit pas  
quittance le 21 août 1720, consentit une obligation le 28 avril

1733, après un contrat de mariage de Jean, son fils aîné, du  
14 juin 1710, et l'hommage le 28. 7<sup>le</sup> suivant.

Femme, D<sup>lle</sup> Antoinette de Barrau, fille  
de M<sup>r</sup>. Jean de Barrau, et de D<sup>lle</sup> Simonne Durançon;  
mariée par contrat du 25. 9<sup>bre</sup> 1718.

1. Beau du Roy, dont on ne parle.
2. Antoine du Roy, dont le sort est incertain.
3. Etienne du Roy, marié avec D<sup>lle</sup> Louise Raymond.

Act. J. <sup>de Berry</sup> ~~de Berry~~ } qu'on écrit <sup>marriage</sup> ~~de Berry~~ } alliance.

### XIII.

JEAN du Puy, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur Direct de Tour,  
et Co-Jug. Direct de Puy-lancens, Beller, Prades et autres lieux, fut  
évincé par son père le 28. 7<sup>bre</sup> 1764, fit une acquisition le 10. février  
1764; assista au contrat de mariage de Jean-Baptiste Joffe, ~~seigneur~~  
du 10. 7<sup>bre</sup> 1765; lui fit un transport de biens le 26. 9<sup>bre</sup>  
1766; rendit hommage conjointement avec lui le 15. juin 1776; et ne  
viva plus dès le 31. mai 1784.

Femme, D<sup>lle</sup> Jacqueline-Hyacinthe de  
Robert-de-la-vallette, fille de Noble Denis de Robert,  
frère de la vallette, et de D<sup>lle</sup> Catherine de Barbarac, maînie  
par contrat du 16. juin 1740.

Jean-Pierre du Puy, Ch. Jug. de Tour, qui suit.

### XIV.

JEAN-PIERRE du Puy, Chevalier, Seigneur  
de Tour, a passé un accord avec son père le 26. 9<sup>bre</sup> 1766, a rendu  
un hommage avec lui le 15. juin 1776; a fait avec conjointement  
avec M<sup>re</sup> Marie-Antoine-Guillaume du Puy, Ch. Seigneur de la  
Boussotte, et M<sup>re</sup> Alexandrine-Juste du Puy, Ch. Seigneur de  
Jolembert, de Cousins, la réification d'un ancien fief de leurs  
de leur famille par leurs vassal le 7. avril 1785; et a passé avec les  
mêmes une procuration le 28. ~~de~~ <sup>de</sup> même mois d'avril.

I. Femme, D<sup>lle</sup> Marion (Marie) d'Jumbert  
de Barry, fille de Noble Denis d'Jumbert, frère de Barry,  
et de D<sup>lle</sup> Marguerite de Cornilhan, maînie par contrat du  
10. 7<sup>bre</sup> 1765.

II. Femme, Jeanne-Baptiste-Marie-  
Madelene de Boussotte-du Terrail, fille de



noble Jean-Jacques de Bonaparte - du Corral, et  
 D<sup>e</sup> Marguerite de Puch - de Fontaine; mariés par  
 contrat le 01. Juin 1786. )

